

REPUBLIQUE DU DAHOMÉY

-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-

DECRET N° 412/PR/MFPT

ANNEE 1966

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;
VU le Décret N°144/PR du 24 décembre 1965, portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret N°215/PR du 16 Mai 1966, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU la Loi N°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
VU le Décret N°128/PR/MFPT du 11 mars 1966, nommant Mr Gérard AGBOTON, Administrateur, en qualité de Directeur du Travail et des Lois Sociales ;
VU les nécessités de service ;
Sur proposition du Ministre de la Fonction Publique et du Travail ;
le Conseil des Ministres entendu,

D É C R Ê T E :

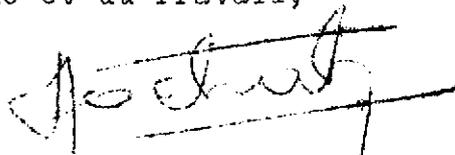
Article 1er - Mr Lucien-Rogation GNANIH, Administrateur de 2ème classe, Licencié en Sociologie, Diplômé de l'I.H.E.O.M. (Section Sociale - Catégorie A) et de l'Ecole d'Orientation à la Fonction Internationale (O.F.I.) de Paris, est nommé Directeur par intérim du Travail et des Lois Sociales, en remplacement de Mr Gérard AGBOTON, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 - Le présent décret qui a effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 5 Novembre 1966

par le Président de la République,

Le Ministre de la Fonction
Publique et du Travail,


Pascal CHABI KAO


Général Christophe SOGLO

Le Ministre des Finances et des
Affaires Economiques,

Ampliations :

PR 4 - MFPT 4 - DTLs 4
CS 6 - SGG 4 - Ministères 10
DB-DC-CF- 3 - DI 2 - IAA 1
Intéressé 1 - DP 4 - DFP 2
Trésor 4 - JORD 1 - Gde.Chanc.1.


Nicéphore SOGLO